Recyclage des friches : Quels enseignements des centaines de projets soutenus par le fonds Friches ?



En 2021, le gouvernement a lancé l’appel à projets du fonds friches pour appuyer les démarches complexes de réhabilitation des friches. L’enveloppe dédiée à ce fonds s’élevait initialement à 300 Millions d’euros et a été abondée une première fois de 350 millions d’euros en mai 2021, puis de 100 millions d’euros supplémentaires en janvier 2022 compte tenu du très grand succès des deux premières éditions et des besoins exprimés par les territoires.

Le dispositif est aujourd’hui pérennisé dans le cadre du Fonds vert. Le Cerema a étudié les lauréats des premières éditions et analysé 12 projets plus en profondeur afin d’en tirer des enseignements utiles à tous les porteurs de projets.

Liens utiles
Pour lire l'article sur www.cerema.fr